

COMPAGNIE FINANCIERE DE NEUFCOUR

Société Anonyme
Rue Churchill, 26 – 4624 Romsée
RPM Liège – TVA : BE 0457 006 788
Cotation Euronext Bruxelles sous le libellé : NEUFCOUR-FIN
www.neufcour.com

Communiqué de presse

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE NEUFCOUR APPROUVE
LE TRANSFERT DE MARCHE VERS EURONEXT ACCESS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la **COMPAGNIE FINANCIÈRE DE NEUFCOUR** réunie le 10 juillet 2020 a approuvé l'ensemble des points figurant à l'ordre du jour, dont l'approbation du transfert des actions de la Société du marché Euronext Brussels vers le marché non réglementé Euronext Access (Brussels).

Ce transfert vers le marché Euronext Access est soumis à l'approbation formelle de la radiation des titres de la Société du marché réglementé Euronext Brussels par Euronext. Par ailleurs, le transfert ne sera effectif qu'à l'issue d'un délai de deux mois à compter de l'assemblée générale extraordinaire de la Société, soit le 10 septembre 2020, et ce afin de permettre aux investisseurs qui le souhaiteraient de céder dans cet intervalle leurs actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Brussels préalablement à leur admission sur Euronext Access.

« Ce transfert permettra à la Compagnie Financière de Neufcour d'opérer sur un marché plus en ligne avec sa taille opérationnelle et se traduira, de plus, par des économies non négligeables au niveau de ses coûts de reporting, suite à l'abandon des normes IFRS » souligne Marc Brisack, Administrateur-délégué.

Pour plus d'informations,
Marc Brisack

marc.brisack@neufcour.com